

## Audition de M. Markos Kyprianou (santé, protection des consommateurs)

C'est en *"parlementaire parlant à des parlementaires"* que le commissaire désigné pour Chypre, M. Markos Kyprianou, s'est adressé, aujourd'hui, aux députés. Dans son discours introductif, il a rappelé son expérience de député national longue de douze ans qui constitue, à ses yeux *"la meilleure base pour exercer des pouvoirs exécutifs"*, tout particulièrement sur le plan supranational. Il a évoqué les principes auxquels il soumettra l'exercice de ses fonctions si l'avis du Parlement au sujet de sa candidature est positif : indépendance absolue de toute influence nationale, locale, économique, partisane et politique visant à déterminer la politique de l'UE ; entière disponibilité à l'égard du Parlement européen et coopération sincère et ouverte ; dialogue avec les citoyens ; strict respect des règles de bonne administration, notamment sur le plan des ressources humaines et financières.

Il a, ensuite, défini ses priorités en matière de santé publique, de sécurité alimentaire et de protection des consommateurs pour les cinq ans à venir. Tout d'abord, il se fixe comme objectif d'éveiller, auprès des citoyens européens, qu'ils soient acquéreurs de biens ou de services, consommateurs d'aliments ou usagers des services de santé, le *"sentiment de confiance envers le marché intérieur"*. Pour cela, il se concentrera sur l'obtention de *"résultats pratiques"* plutôt que sur la recherche d'un *"modèle idéal"* ou sur le *"dialogue infructueux entre harmonisation complète ou partielle"*. Il s'est aussi fermement engagé à œuvrer en faveur d'une *"réelle entrée en vigueur de l'acquis communautaire dans les pays membres"*. Enfin, il s'est dit prêt, en tant qu'homme politique, à affronter les dilemmes inhérents au portefeuille qui lui est assigné : conflit entre marché compétitif et ouvert d'une part, réglementation et contrôles stricts d'autre part ; seuil de perception des risques de santé *"excessif ou logique"*, équilibre dans l'évaluation des bénéfices sociaux et des répercussions économiques des décisions à prendre.

Le commissaire désigné a estimé qu'il serait *"déontologiquement"* inopportun de présenter un programme d'action détaillé avant que la nouvelle Commission ne prenne ses fonctions. Il a néanmoins dressé une liste de ses toutes premières préoccupations dans le domaine de la santé et de la sécurité alimentaire : lutte contre l'obésité, le tabagisme et l'abus d'alcool, particulièrement en ce qui concerne les jeunes ; application de bonnes pratiques et meilleure coopération des services nationaux de santé ; défense des droits des patients dont celui à l'information ; haute qualité de la chaîne alimentaire non seulement par le biais législatif mais aussi grâce aux meilleurs contrôles dans les pays membres et à un monitoring systématique, y compris pour les denrées importées.

Pour ce qui est de la protection des consommateurs, elle constitue, selon le commissaire désigné, *"un enjeu particulier dans le contexte du dernier élargissement"* et aussi une des priorités de la stratégie de Lisbonne. *"Les consommateurs doivent avoir confiance dans le marché européen"* et avoir la certitude que leurs droits sont respectés. Un des objectifs de M. Kyprianou est le renforcement des procédures et des structures, notamment dans les nouveaux pays membres.

Les réponses du commissaire désigné, pour la plupart policées et diplomatiques, parfois évasives, ont néanmoins montré sa bonne connaissance du dossier. A plusieurs reprises, notamment en ce qui concerne les contrôles dans le domaine de la sécurité alimentaire, la mobilité des patients ou encore les services de santé il a ouvertement fait comprendre qu'il verrait d'un bon œil l'accroissement des compétences de l'Union mais, pour le moment, il faut agir au mieux dans le cadre légal existant.

## Mobilité des patients et accès aux soins

Mme Cristina GUTIÉRREZ-CORTINES (PPE-DE, ES) a fait référence à une des réponses du commissaire désigné sur la Charte européenne de la santé. Selon la députée, ces dispositions ne sont pas suffisantes au vu des disparités profondes entre les pays pour ce qui est de la qualité, des prix et l'accessibilité des soins. Un livre vert, analysant la situation et proposant des solutions serait, à ses yeux, bienvenu. M. Kyprinaou a reconnu que *"l'UE n'a pas beaucoup progressé dans ce domaine"* mais il a aussi remarqué que les soins de santé relèvent de l'autorité des pays membres. L'initiative du livre vert pourrait néanmoins, selon lui, être accueillie favorablement par les Etats membres. Il s'est engagé à la prendre en considération. Pour Mme Irena BELOHORSKÁ (NI, SK), *"ce problème doit être résolu le plus vite possible"* puisque la mobilité des patients et des professionnels de la santé s'accroît. *"Je ne vois pas de solution pour l'instant"*, a réagi M. Kyprianou en rappelant les compétences limitées de l'Union. Au plus, il est possible d'encourager la coordination entre les Etats.

*"C'est bien que vous parliez en politique parce que c'est une question politique que je vais vous poser"*, a dit Mme Dorette CORBEY (PSE, NL) pour qui l'accès au soins et à une vie saine tout court (logement, produits alimentaires) est encore inégal entre *"les mieux lotis et les moins bien lotis"*. Le commissaire désigné a rappelé que les différences existent aussi entre les pays selon leur richesse. Pour lui, l'action de la Commission devrait surtout viser la sécurité des produits : *"Les produits moins chers ne peuvent pas être moins sûrs, moins sains"*.

## Obésité, tabagisme, alcool

Pour le commissaire désigné, la lutte contre l'obésité, le tabac et l'alcool sont les priorités. C'est par là que passe aussi la lutte pour une vie meilleure et plus saine, qui rejoint l'action en faveur du prolongement de la durée de vie prônée par Mme Françoise GROSSETÊTE (PPE-DE, FR). En répondant à une question de Mme Cristina GUTIÉRREZ-CORTINES (PPE-DE,ES), M. Kyprianou a reconnu les bienfaits du régime méditerranéen sur l'obésité. *"Je suis trop longtemps à Bruxelles pour servir moi-même d'exemple de ces bienfaits"*, a plaisanté le candidat chypriote.

Tout en saluant la volonté du commissaire désigné de lutter contre le tabagisme, M. Adamos ADAMOU (GUE/NGL,CY) a émis quelques réserves quant à la capacité de la Commission à faire face à la puissante industrie du tabac. *"En tant que ministre des finances, je devais affronter les banques, un secteur aussi puissant, je n'ai pas hésité, et j'ai obtenu un succès. Je m'attaquerai aussi aux géants du tabac"*, a déclaré M. Kyprianou. Puisque, selon le candidat, *"il n'y a pas de pire fléau que le tabac"*, il faut s'opposer à toute forme d'incitation à la consommation. Il a notamment mentionné l'industrie cinématographique: *"S'ils tiennent absolument à montrer les fumeurs, qu'au moins les jeunes ne puissent pas les voir"* a-t-il déclaré en faisant allusion aux tranches horaires de diffusion. Il a aussi fait la distinction entre la consommation d'alcool et de tabac en répondant à la question de M. Mojca DRČAR MURKO (ALDE, SI). Selon lui, fumer une seule cigarette est déjà nuisible pour la santé, alors que, dans le cas de l'alcool, c'est seulement son abus qui provoque de graves conséquences. Il a souligné que l'action devrait se concentrer sur la consommation de cigarettes et d'alcool chez les mineurs.

## Paquet REACH

En répondant aux questions relatives aux produits chimiques dans le contexte du paquet législatif REACH, questions posées par M. Guido SACCONI (PSE, IT) et Mme Hiltrud BREYER (Verts/ALE, DE), M. Kyprianou a renvoyé les députés à ses réponses écrites au questionnaire préalable à l'audition. Il soulignait que la refonte de la législation en cours inspire toute sa confiance et qu'il y attache beaucoup d'espoir. Pour lui, dans ce dossier, la santé reste la priorité. M. Carl SCHLYTER (Verts/ALE, SE) voulait savoir comment M. Kyprianou

envisageait de défendre cette priorité au sein de la Commission alors que la responsabilité pour ce dossier incombe à un autre commissaire et que les enjeux pour le marché intérieur et l'industrie sont très importants. *"Une des particularités de l'UE, c'est justement le partage des responsabilités, aussi bien au Parlement européen qu'à la Commission"* a rétorqué le commissaire désigné. Pour lui, le problème apparaîtrait si la coordination du dossier était mauvaise mais *"au sein de la Commission Barroso cela ne se produira pas"*. Le candidat commissaire s'est aussi engagé à prendre une meilleure connaissance des dossiers relatifs aux substances dangereuses et notamment en ce qui concerne les pesticides résiduels évoqués par M. Karl-Heinz FLORENZ (PPE/DE, DE).

### **Information des consommateurs**

Toute une série de questions concernaient l'accès des patients et des consommateurs à l'information. Mme Hiltrud BREYER (Verts/ALE,DE) a incité le candidat à initier une *"directive sur l'information des consommateurs"*. Elle l'a aussi interrogé sur ses projets d'action contre la publicité mensongère, notamment adressée aux enfants, et sur le meilleur étiquetage des produits alimentaires, particulièrement pour ce qui est de l'information sur les denrées contenant des OGM. M. Dan JØRGENSEN (PSE, DK) voulait savoir ce qu'envisageait le candidat dans le domaine des allégations nutritionnelles et de santé, notamment en ce qui concerne les additifs vitaminés. Pour améliorer l'information, M. Kyprianou compte beaucoup sur la coopération avec les organisations non-gouvernementales. Concernant l'enrichissement des aliments en vitamines, le commissaire désigné ne considère pas que cela soit *"mauvais en soi"*. Le problème commence, pour lui, au moment où la mention d'une bonne substance sur l'emballage vise à détourner l'attention de la mauvaise qualité du produit lui-même.

### **Sécurité alimentaire**

Mme Frédérique RIES (ADLE, BE) a incité le commissaire désigné à anticiper davantage à l'avenir, dans le domaine de la sécurité alimentaire, plutôt que de se contenter de réagir. Le thème de la prévention est revenu souvent dans l'échange de vues sur l'Autorité européenne pour la sécurité alimentaire (EFSA) qui déménage à Parme, et l'Office alimentaire et vétérinaire localisé à Dublin. M. Horst SCHNELLDHARDT (PPE/DE,DE) et Mme Dagmar ROTH-BEHRENDT (PSE,DE) ne cachaient pas leur réserves quant à la capacité de coopération de deux institutions. Ils ont rappelé que la localisation de l'EFSA n'a pas été soutenue par le Parlement. *"Laissez-moi examiner de près leur fonctionnement, laissez-moi un peu de temps"*, a répondu le commissaire désigné en soulignant aussi les rôles différents quoique complémentaires des deux institutions. Quant à l'efficacité des contrôles évoquée dans ce contexte par M. Richard SEEBER (PPE-DE, AT), M. Kyprianou a souligné une fois de plus que ceci relève de la compétence nationale et que le rôle de la Commission est pratiquement limité *"au contrôle des contrôleurs"*. Pour lui, la solution réside dans une bonne programmation et une redéfinition des priorités après l'élargissement.

### **La protection du consommateur et le marché intérieur**

La deuxième partie de l'audition de M. Kyprianou portait sur la protection des consommateurs dans le marché intérieur. La confiance du consommateur passe par *"une juste information sur les dangers mais aussi les possibilités du marché intérieur"*, avait souligné le commissaire désigné dans son introduction. Or, les intérêts des consommateurs sont parfois mis à mal dans certains cas d'harmonisation de services, estime M. WUERMELING (PPE-DE, DE). L'exemple emblématique de la directive sur le crédit à la consommation, pour laquelle des mesures de protection plus strictes sont défendues par le Parlement, a été cité par de nombreux députés. M. Kyprianou a tenu à dédramatiser: *"Bien que je doive tendre à assurer une harmonisation la plus complète, je veillerai à ce que la protection des consommateurs soit toujours prise en compte. Toutefois, afin de compléter le marché intérieur, il faut rapprocher les systèmes"*

*nationaux et les harmoniser. Tant les consommateurs que les entreprises doivent d'y retrouver".*

M. Kyprianou a été encore plus explicite dans sa réponse à Mme Evelyn GEBHARDT (PSE, DE): "Les produits et les services harmonisés ne doivent en aucun cas comporter un danger pour le consommateur, que ce soit financièrement, physiquement ou sanitaire". Exprimant une opinion qui "heurtera sans doute le Conseil", M. Kyprianou s'est dit en faveur d'une harmonisation des normes qui prenne pour base "les règles les plus radicales en vigueur dans un Etat-membre", rétorqua-t-il à Mme Magrete AUKEN (Verts/ALE, DK), qui s'émeut que certains pays très stricts soient lésés lorsque l'UE permet le recours à des normes moins sévères. " Mais il faut être réaliste, l'harmonisation ne peut être que le fruit d'un compromis entre les Etats membres", pondéra M. Kyprianou.

08.10.2004

*Commission de l'Environnement, de la Santé publique et de la Sécurité alimentaire ; Président:*  
*M. Karl-Heinz FLORENZ (PPE-DE, DE)*

*Commission du Marché intérieur et de la Protection des consommateurs*  
*Présidence: M. Phillip WHITEHEAD (PSE, RU)*

*Plus d'information:*

*Cezary Lewanowicz - tél: +32 2 28 44659; e-mail: [envi-press@europarl.eu.int](mailto:envi-press@europarl.eu.int)*

*Jean-Yves Loog, tél: +32 2 28 44652; e-mail: [jloog@europarl.eu.int](mailto:jloog@europarl.eu.int)*

*Nikos Salliarelis - tél: +32 2 28 46670; e-mail: [typos-el@europarl.eu.int](mailto:typos-el@europarl.eu.int)*